



Portail locataire

Accepter l'invitation et ouvrir son portail

Créer votre accès au portail de votre bailleur : gratuit, sans abonnement, pour

L01 · Procédure pas à pas vos quittances.

POUR QUI

- Le locataire invité par son propriétaire.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Un accès personnel à votre bail, vos quittances, vos documents et vos échanges avec votre bailleur.

À PRÉVOIR

- Durée : 5 minutes
- L'email d'invitation de votre bailleur

Les étapes

- 1 Ouvrez l'email d'invitation
- 2 Choisissez votre mot de passe
- 3 Retrouvez votre bail

1 Ouvrez l'email d'invitation

Votre bailleur vous invite depuis IMMO-O : vous recevez un email avec un lien. Le portail est gratuit pour vous, c'est le propriétaire qui paie. Cliquez sur le lien de l'email.

BON À SAVOIR

Le lien arrive par email : cette étape n'est pas capturée. Pensez à regarder vos courriers indésirables.

2 Choisissez votre mot de passe

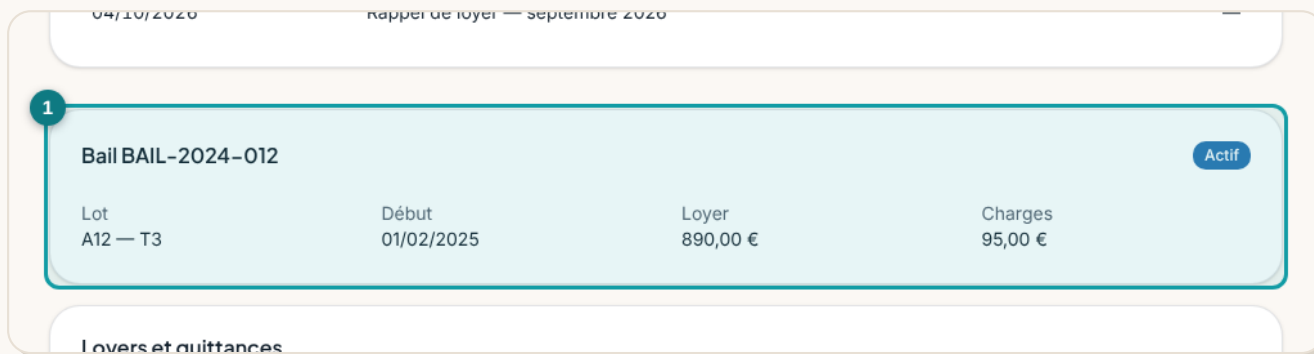
La page d'invitation vous demande de choisir un **mot de passe**. Retenez-le : avec votre adresse email, il vous servira à vous connecter ensuite (procédure T02). Vous pouvez aussi demander un nouveau mot de passe à tout moment.

BON À SAVOIR

Cette page n'est accessible qu'avec le lien personnel de votre invitation : elle n'est pas capturée.

3 Retrouvez votre bail

Une fois connecté, la page **Mon bail** s'ouvre : le **bail** en cours (lot, début, loyer, charges), les **courriers** de votre bailleur et vos **loyers et quittances**.



04/10/2026 Rappel de loyer — septembre 2026

1				Actif
Bail BAIL-2024-012				
Lot	Début	Loyer	Charges	
A12 — T3	01/02/2025	890,00 €	95,00 €	

Loyers et quittances

1 Votre **bail** : lot, début, loyer, charges.

Et ensuite

- Télécharger une quittance (procédure L02).